

L'engagement des jeunes, un enjeu fort pour la Caf



Le bilan jeunesse 2022

Nos objectifs en faveur de l'autonomie des jeunes

- Accompagner, soutenir et valoriser les projets portés par les jeunes,
- Renforcer la présence éducative numérique avec les jeunes pour favoriser leur engagement citoyen,
- Soutenir l'engagement des jeunes,
- Soutenir l'accès à l'autonomie des jeunes en matière de décohabitation.

Les leviers :

- Des aides financières à des structures conventionnées,
- Des aides financières aux familles,
- Des aides financières pour aider les jeunes à réaliser leurs projets.



30 structures labellisées en 2022

projets accompagnés



jeunes investis dans ces projets

Gérées par une collectivité territoriale

6

Gérées par une association

24

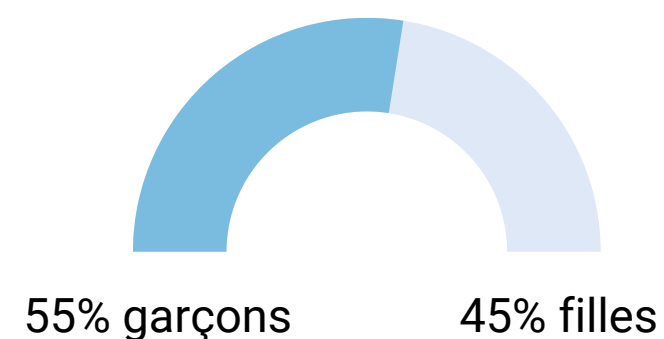
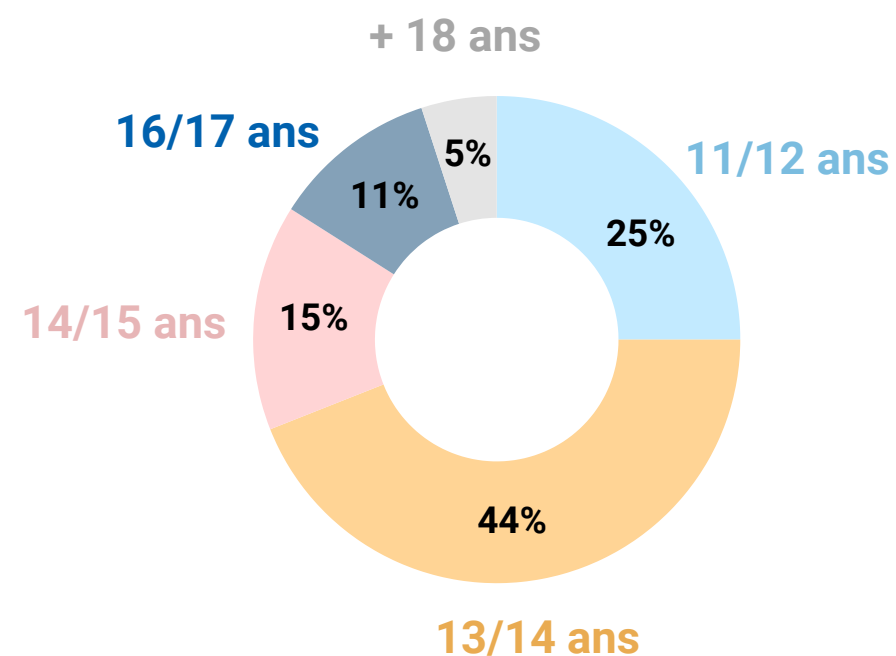
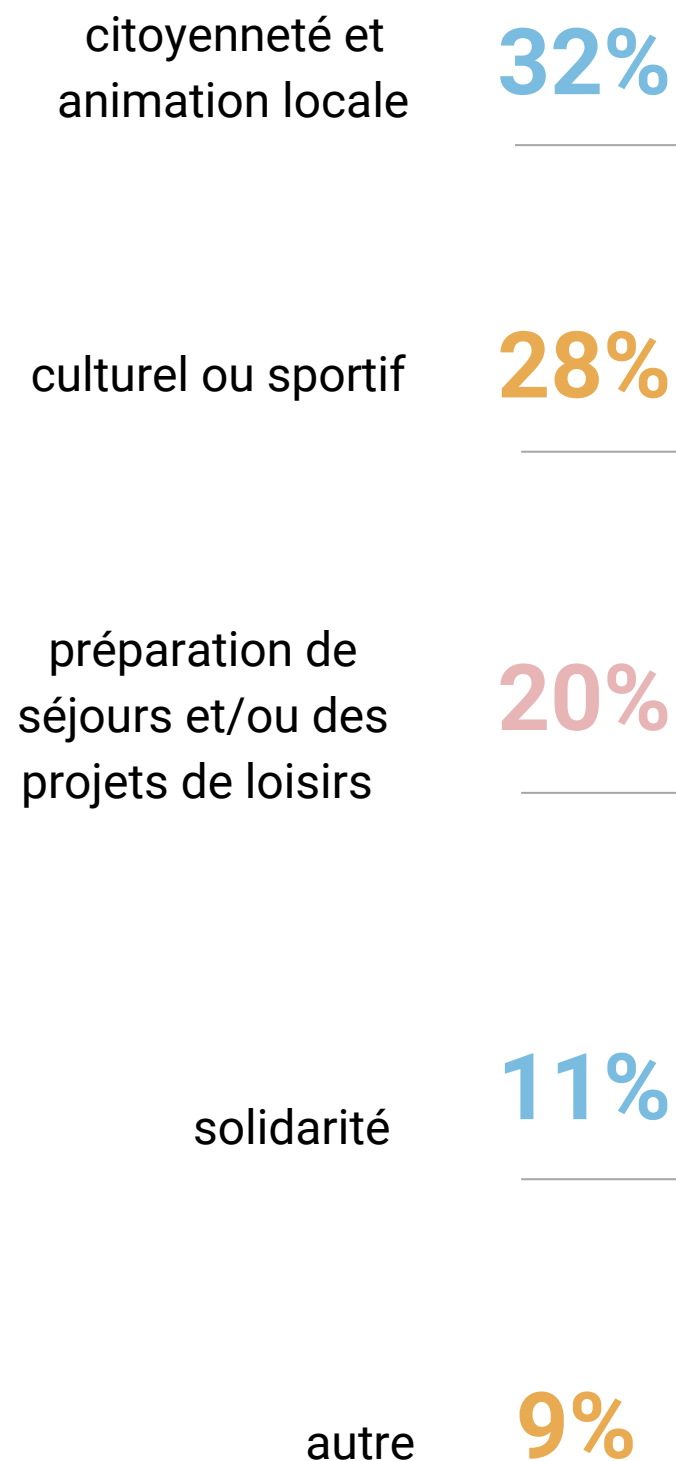
Structures "Promeneurs du net"

dont

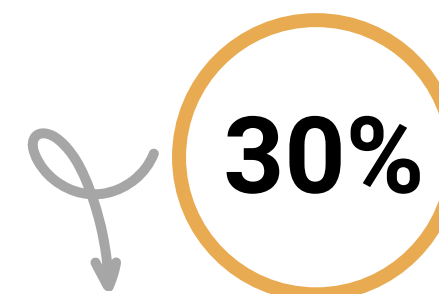
21

En quelques chiffres

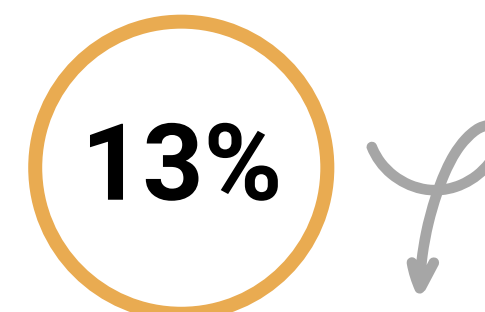
Nature des projets



Des aides directes aux projets des jeunes



des structures déclarent avoir sollicité un fond dédié aux projets des jeunes.
17 projets



des structures ont sollicité le fond départemental « Projets jeunes ».
7 projets



2 026 365 €

Budget global
(soit 67 545 € par structure)

Animateurs
(30 référents, 53 autres mobilisés)

83

L'aide spécifique
« Labellisation jeunesse »

326 000 €

Les moyens

Projets jeunes est un dispositif départemental proposant un accompagnement et un financement de projets initiés et portés par des jeunes de Charente-Maritime qui ont entre 11 et 30 ans.



- Le soutien : 33 000€
- Les projets : 32 projets ont été accompagnés
- Les jeunes : 89 jeunes ont bénéficiés d'un accompagnement

La Caf s'est inscrite dans la 4ème édition du concours national initié par la Cnaf, en s'appuyant sur son réseau d'acteurs jeunes financés dans le cadre de la labellisation jeunesse Caf et/ou Projets jeunes.

- Les projets : Le projet "*Japanam*" a été sélectionné par le jury
- Les jeunes : 10 jeunes de 12 à 17 ans ont été accompagné



Le coup de pouce
aux projets des JEUNES !



Les engagements de la Branche famille en matière d'accompagnement, de soutien et de valorisation des projets portés par les adolescents se traduisent notamment par une prestation de service « jeunesse ».

Cette aide financière à la fonction vise la professionnalisation et la consolidation des postes d'animateurs jeunesse.

- Le soutien : 421 946€
- Les structures : 12 structures sont agréées
- Les animateurs : 24,5 Etp d'animateurs qualifiés

Autres projets soutenus

« Festiprev »

organisé par Angoul'Loisirs

20 500 €

« Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes »

(Paej) **82 180 €**

« Boussole des jeunes »

piloté par le Cdi



10 000 €

Réseau Jeunes 17

*impulsé par la fédération
des centres sociaux*

8 000 €

60 promeneurs du net

- 47 « Promeneurs du net Jeunesse »,
- 13 « Promeneurs du net Parentalité ».

40 000 €

